

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Texte en français et en anglais.**

Pagination continue.

Text in French and English.

Continuous Pagination.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VII.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1888.

N^o 5.

SOMMAIRE

INSPECTION DES ÉCOLES. — ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection de municipalités scolaires, etc — Bureaux des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 7 août dernier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'autorité doit être juste — Causerie familière, La Moisson — Les Minéraux, Le Sable — Exercices de méthode et de récitation — Dictée élémentaire — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique — TRIBUNE LIBRE: L'Homme et l'Animal. — LECTURE POUR TOUS: L'Hygiène de la respiration — Courage de tous les jours — La Vanité vaincue — Variétés. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

INSPECTION DES ÉCOLES.

COMTÉS DE RICHELIEU, DE VERCHÈRES ET DE CHAMBLY.

J'ai l'honneur d'inviter les institutrices de mon district d'inspection à assister aux conférences pédagogiques qui auront lieu dans leurs municipalités respectives, et dont voici la liste:

BELCIEL. — Mardi 4 septembre, à l'école du village.

CHAMBLY. — Mercredi 5 septembre, à l'école catholique du Canton.

ST-HUBERT. — Jeudi 6 septembre, à l'école du village.

BOUCHERVILLE. — Vendredi 7 septembre, à la salle paroissiale.

VERCHÈRES. — Samedi 8 septembre, au couvent.

ST-AIMÉ. — Lundi 10 septembre, au couvent.

ST-MARCEL. — Mardi 11 septembre, à l'école du village.

ST-ROBERT. — Mercredi 12 septembre, à l'école du village.

STE-VICTOIRE. — Jeudi 13 septembre, à l'école du village.

SOREL. — Vendredi 14 septembre, au couvent de la Congrégation.

ST-ANTOINE. — Samedi 15 septembre, à l'école du village.

ST-OURS. — Lundi 17 septembre, au couvent.

La séance du matin commencera à 9 heures précises, et celle de l'après-midi à 2 heures.

ORDRE DU JOUR: — Explication des nouveaux règlements et du nouveau programme d'études adoptés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

J'espère que l'assistance sera aussi nombreuse que les années précédentes. Les institutrices des paroisses qui ne sont pas mentionnées, sont priées d'assister, selon leur choix, à l'une ou à l'autre des conférences qui auront lieu dans une des localités voisines.

Les jeunes personnes qui ont l'intention de se livrer à l'enseignement, y sont admises.

Je me permets de compter, comme les années précédentes, sur l'appui et le concours de MM. les curés et de MM. les commissaires d'écoles, et je serai très honoré de leur présence.

Prière à MM. les secrétaires-trésoriers des écoles de communiquer à chaque institutrice une copie de cette circulaire.

B. LIPPENS,

Inspecteur des écoles,

Rue St-Jean, 266,

QUÉBEC.

12 août 1888.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 juillet dernier (1888), de nommer le vénérable Archidiacre Evans, commissaire d'écoles pour la ville de Montréal (section protestante), en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 juillet dernier (1888), de nommer W. G. Wurtel, écrivain, commissaire d'écoles pour la ville de Québec (section protestante), en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

De détacher la municipalité du village de Knowlton, comté de Brome, de la municipalité scolaire du canton de Brome, même comté, et Périger en une municipalité séparée, pour les fins scolaires, sous le même nom, avec les mêmes limites qui lui sont assignées dans la proclamation pour les fins municipales, en date du 6ème jour de juillet 1888.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Saint-Antoine, dans le comté de Châteauguay, ont laissé passer une

année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

AVIS PUBLIC.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis public est par le présent donné qu'un examen pour les candidats à la position d'inspecteur des écoles protestantes, aura lieu au Département de l'Instruction publique, Québec, à 9 heures A. M., mardi, le onzième jour de septembre prochain.

Les candidats sont requis d'envoyer leurs applications et certificats, accompagnés d'un dépôt de six piastres, au secrétaire du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, Québec.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

MEMBRES DU BUREAU :

MM. l'abbé L. W. Leclair, président;
U. E. Archambault, vice-président;
L'abbé S. Rouleau,
L'abbé J. Quinlivan,
F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 7 août 1888.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U. E. Archambault, vice-président;
L'abbé J. Quinlivan,
F. X. Valade,
A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

1^o Classe.

Mlles Azélie Gildas, anglais et français.
Louisa Skelly, 1^o cl. ang. et 2^o cl. fr.

ÉCOLE MODÈLE.

2^e Classe.

Dlle Elbertine A. Clancy, français.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

1^e Classe.

M. John Alexander Finn, anglais.

Delles Marie Louise Martineau, français.

Emélie Proulx, do

Marie Mathilde Crépeau, do

Louisa Questa, français et anglais.

Almira Gagnon, 1^e classe français

[et 2^e classe anglais.

Victorine Dubuc, français et anglais.

Azélie Archambault, français.

Marie Eulalie Pelletier, do

Marie Déline Beausoleil, do

Marie Octavie Alma Malette, do

Rose Anna Gareau, do

Alexandrina Lajoie, do

Theresa Mahoney, anglais.

Rose de Lima Forest, français.

Marie Diaz Legaré, do

Marie Malvina Dupuis, do

Corinne Defoy, français et anglais.

Marie Rose de Lima Laporte,

[français.

Euphrosine Dupras, do

Victoria Beaudry, do

Adrienne Beaudoin, do

Marie Louise Bernier, do

Virginie Michaud, do

Rose Anna Lalande, do

Mary Jane O'Sullivan, anglais.

Fanny Globensky, do

Marie Lucie Harnois, français.

Marie Lavallée, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

2^e Classe.

M.M. Edmond Delorme,

Joseph Avila Cléroux,

Joseph Lavallée,

Dlles Elisabeth De Tilly,
Marie Philomène Bohémier,
Elmina Clavel,
Marie Parménia Lépine,
Célanire Benoft,
Louise Mélina Baulne,
Marie Atala Normandin,
Marie Louise Clément,
Marie Angéline Paquette.

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	3	3	6
Ecole élémentaire	41	17	58
Totaux.....	44	20	64

ÉPREUVES ÉCRITES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

DICTÉE FRANÇAISE.

LE PRÉSENT, L'AVENIR.

Les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui le soir sont flétries et foulées aux pieds. Les générations des hommes s'écoulent comme les ondes d'un fleuve rapide; rien ne peut arrêter le temps, qui entraîne après lui tout ce qui paraît le plus immobile. Toi-même, ô mon fils, mon cher fils, toi-même qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisirs. souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur qui sera presque aussitôt séchée qu'écluse: tu te verras changer insensiblement; les grâces riantes, les doux plaisirs qui t'accompagnent, la force, la santé, la joie, s'évanouiront comme un beau songe; il ne t'en restera qu'un triste souvenir; la vieillesse languissante et ennemie des plaisirs viendra rider ton visage, courber ton corps, affaiblir tes membres, faire tarir dans ton cœur la source de la joie, te dégoûter du présent, te faire

craindre l'avenir, te rendre insensible à tout, excepté à la douleur. Ce temps te paraît éloigné. Hélas! tu te trompes, mon fils; il se hâte, le voilà qui arrive: ce qui vient avec tant de rapidité n'est pas loin de toi, et le présent qui s'enfuit est déjà bien loin, puisqu'il s'anéantit dans le moment que nous parlons, et ne peut plus se rapprocher. Ne compte donc jamais, mon fils, sur le présent; mais soutiens-toi dans le sentier rude et âpre de la vertu par la vue de l'avenir. Prépare-toi, par des mœurs pures et par l'amour de la justice, une place dans l'heureux séjour de la paix.

FÉNELON.

DICTÉE ANGLAISE.

BREAKFAST-TABLE SCIENCE.

"What is an object lesson?" said Lucy to her mother, one day after breakfast. "I have been reading about one in a book; and I do not know exactly what it means." "An object lesson," said her mother, "is a lesson which teaches the properties, or qualities, of objects. An object is anything which you can see, or feel, or taste. A tree is an object; so is a chair; so is a slice of bread."

"A lesson about a tree tells you of the properties which distinguish a tree from other things; of its root, its trunk, its branches, its leaves, its fruits, its bark; of the way it grows, and the uses made of its wood. Object lessons teach us to use our senses; to observe, and compare and reflect."

"I should like to have some object lessons, will you be so good as to give me some?"

"I will, my dear daughter, on one condition; and that is that you give me your careful attention."

"You must listen to me with your ears and give heed to me with your mind."

"I will do so, my dear mother," said

Lucy, "and be much obliged to you besides. What object will you teach me about?"

ARITHMÉTIQUE

I. Une personne a acheté $\frac{47}{6}$ de verge de drap chez un marchand; chez un autre $\frac{13}{6}$; et enfin chez un troisième $\frac{30}{6}$; dites combien elle a acheté de verges et combien elle déboursa en payant ce drap au prix de 75 cents pour $\frac{1}{6}$ de verge?

Rép. 15 verges.

\$67.50.

Solution :

$$\frac{47}{6} + \frac{13}{6} + \frac{30}{6} = \frac{90}{6} = 15 \text{ verges.}$$

$$\frac{90}{6} @ 75 \text{ cents pour } \frac{1}{6} = \$67.50.$$

II. Quatre pauvres se partagent une certaine somme. Le 1er a $\frac{1}{3}$ de cette somme; le 2e, $\frac{1}{4}$; le 3e, $\frac{1}{6}$; et le 4e, a \$6 qui restent. Quelle est cette somme?

Rép. \$24.

Solution :

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{6} = \frac{4+3+2}{12} = \frac{9}{12}$$

$$\frac{12}{12} - \frac{9}{12} = \frac{3}{12} = \frac{1}{4} = \$6 \text{ et } \frac{1}{4} = \$24$$

$$1^{\text{er}} \text{ a } \frac{4}{12} = \$8$$

$$2^{\text{e}} \text{ " } \frac{3}{12} = 6$$

$$3^{\text{e}} \text{ " } \frac{2}{12} = 4$$

$$4^{\text{e}} \text{ " } \frac{3}{12} = 6$$

$$\text{Total... } \$24.$$

ÉCOLE MODÈLE.

DICTÉE FRANÇAISE.

L'application à l'étude.

Les froids ont cessé ou plutôt ne se sont pas fait sentir cet hiver, et les beaux jours seront bientôt revenus. La saison actuelle est favorable aux travaux de tous genres, à ceux de l'esprit comme à ceux du corps. Tachez donc, vous tous que des parents, jaloux de vos progrès et prévoyants pour votre avenir, envoient aux écoles, de mettre à profit les leçons

que vous recevez tous les jours. Mais il importe pour cela que vous étudiez soigneusement les divers auteurs qui sont mis entre vos mains, et que vous n'apportiez pas seulement une demi-attention à vos devoirs. Quelques précieuses ressources que puissent vous offrir une intelligence précoce et d'heureuses dispositions naturelles, vous avanceriez peu sans une application très soutenue; et, quoi que vous puissiez attendre de ces heureux dons mêmes, je crains que vous ne vous confiez trop aveuglément à des espérances qui ne se réaliseraient peut-être pas. Vous emploieriez ensuite d'inutiles efforts à réparer le temps perdu. Ce serait en vain que des maîtres dévoués vous auraient soutenus pour surmonter les obstacles que vous avez pu rencontrer dans vos premières études et que vous n'avez pas su vaincre. Combien rencontrons-nous dans le monde de ces gens plus sensés aujourd'hui qui regretteront toujours d'avoir laissé là leurs devoirs aussitôt qu'ils les avaient faits, au lieu de les relire attentivement et de les perfectionner le plus possible! Ils donnent à leur tour d'excellents conseils à ceux qui leur sont chers et qui, sans doute, ne les oublieront pas.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Les femmes illustres du Canada.

DICTÉE ANGLAISE.

EXTREME UNCTION.

The sacrament of Extreme Unction is administered to sick persons when in danger of death, and on that account it is called Extreme. It is uncertain when this sacrament was instituted, but the Council of Trent has declared that it was instituted like the other sacraments, by our divine Lord himself. That it was recognized as a sacrament

by the Apostles is evident from the Epistle of St. James, where he says in the 5th chapter of his epistle: "Is any man sick among you, let him bring in the priests of the Church, and let them pray over him, anointing him with oil, in the name of the Lord: and the prayer of faith shall save the sick man, and the Lord shall raise him up; if he be in sins, they shall be forgiven him." St. Mark also relates that the Apostles anointed with oil many that were sick.

The matter of this sacrament is oil blessed by a bishop. The words used on the occasion of conferring the sacrament are the following: "By this holy unction, and his own most tender mercy, may the Lord pardon thee whatsoever sins thou hast committed by the sight, by the hearing," and so of the other senses.

No one, except a bishop or priest, can administer this sacrament. It may be received several times, but not more than once in the same sickness.

Persons ought to prepare for it by a good confession; and where this is impossible, by reason of the loss of speech, by a sincere act of contrition, and detestation of their sins. The parts generally anointed are the eyes, ears, nose, lips, hands, and feet. The effects of Extreme Unction are, first, to remit all venial sins, and mortal sins forgotten; second, to heal the soul of her infirmity and weakness, and a certain propensity to sin which often remains in the soul after the guilt has been remitted; third, it gives strength and grace to the soul to bear with patience the pains and infirmities of the body; and lastly, it sometimes restores the corporal health as has been attested on many occasions.

COMPOSITION ANGLAISE.

USES OF WATER.

How common, and yet how beautiful and how pure, is a drop of water! See it,

as it issues from the rock to supply the spring and the stream below.

See how its meanderings through the plains, and its torrents over the cliffs, add to the richness and the beauty of the landscape. Look into a factory standing by a waterfall, in which every drop is faithful to perform its part, and hear the groaning and rustling of the wheels, the clattering of shuttles, and the buzz of spindles, which under the direction of their fair attendants, are supplying myriads of fair purchasers with fabrics from the cotton-plant, the sheep and the silkworm.

Is any one so stupid as not to admire the splendor of the rainbow, or so ignorant as not to know that it is produced by drops of water, as they break away from the clouds which had confined them and are making a quick visit to our earth to renew its verdure and increase its animation? How useful is the gentle dew in its nightly visits, to allay the searching heat of summer's sun!

ARITHMÉTIQUE.

I. On a acheté 840 lbs de liège râpé; combien devra-t-on déboursier si le prix de la livre est égal aux $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{4}$ de \$1.20?

Rép. \$259.20.

Solution :

$$\frac{2}{3} \text{ de } \frac{3}{4} \text{ de } \$1.20 = 2\frac{1}{4} = 30\frac{3}{4} \text{ cents}$$

$$840 \text{ lbs @ } 30\frac{3}{4} \text{ cents} = \$259.20.$$

II. Un marchand vend du drap à \$5 la verge qui lui a coûté \$3.75. Quel est son profit pour cent?

Rép. 33 $\frac{1}{3}$ %.

Solution :

$$\$5 - \$3.75 = \$1.25 \text{ profit.}$$

$$\$1.25 \times 100 \div \$3.65 = 33\frac{1}{3}.$$

ALGÈBRE.

Il y a deux nombres dont la somme est 49. Si l'on soustrait $\frac{1}{7}$ du plus petit

et $\frac{1}{5}$ du plus grand le reste sera égal à 5. Quels sont ces deux nombres ?

Rép. 35 et 14.

Solution :

$$x = \text{plus petit}$$

$$49 - x = \text{plus grand}$$

$$\frac{49-x}{5} - \frac{x}{7} = 5$$

$$343 - 7x - 5x = 175$$

$$-7x - 5x = 175 - 343$$

$$-12x = -168$$

$$x = 14$$

$$49 - x = 35$$

Une personne après avoir dépassé $\frac{1}{5}$ de son revenu plus \$10 possédait encore $\frac{1}{2}$ de son revenu plus \$35.

Quel était le montant de son revenu ?

Rép. \$150

Solution :

$$x = \text{revenu}$$

$$x - \left(\frac{x}{5} + 10\right) = \frac{x}{2} + 35$$

$$x - \frac{x}{5} - 10 = \frac{x}{2} + 35$$

$$10x - 2x - 100 = 5x + 350$$

$$10x - 2x - 5x = 350 + 100$$

$$3x = 450$$

$$x = 150$$

MESURAGE.

I. Quelle est la surface d'un triangle dont les trois côtés sont de 15, 15 et 20 pieds?

Rép. 111.803.

Solution :

$$20$$

$$15$$

$$15$$

$$25 \quad 25 \quad 25$$

$$\frac{1}{2} \overline{) 150} \quad 20 \quad 15 \quad 15$$

$$25$$

$$\times \frac{1}{5} \times 10 \times 10$$

$$5$$

$$\overline{125}$$

$$10$$

$$\overline{1250}$$

$$10$$

$$\overline{12500}$$

$$\sqrt{12500} = 111.803.$$

Quelle est la surface d'un cercle dont la circonférence est de 56 pieds ?

Rép : 249. 56288 *pieds.*

Solution :

$$56^2 = 3136 \text{ et } 3136 \times .07958 = 249. 56288$$

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

Ecole Montcalm
ou
146, rue St-André.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE JUSTE.

Pour aborder le problème par son côté le plus accessible, n'est-il pas admis qu'un élève mauvais et reconnu décidément pour tel, peut, et je dirai plus, doit être l'objet d'une sévérité exceptionnelle, même lorsqu'il s'agit d'une faute ordinaire ? La justice des hommes elle-même, malgré l'inflexible impartialité dont elle tient à ne point se départir, admet couramment cette distinction, lorsqu'elle aggrave dans ses codes la peine portée contre les récidivistes. Il y a, en effet, indépendamment du délit constaté que le juge frappe, une persévérance dangereuse et criminelle dans le mal, qui constitue une aggravation de péril pour la société. Il devient donc de toute justice d'en tenir compte dans la sentence, et d'y proportionner le châtement.

Voilà pourquoi le maître, sans peut-être se rendre compte du principe qui justifie ici une pénalité plus rigoureuse, n'hésite point à sévir d'une façon exceptionnelle contre l'élève voué, pour ainsi dire, à l'indiscipline et à la paresse. La conscience publique, qui règne en souveraine dans une classe aussi bien que dans un pays, ne s'avise point de le blâmer, et il n'est pas jusqu'au silence des méchants qui ne lui serve ici d'approbation.

Dès qu'il en est ainsi dans l'exercice de la répression, dès qu'elle peut être, sans réclamations et sans inconvénients, aggravée vis-à-vis de certaines personnes, le raisonnement le plus simple et le plus élémentaire conduit à cette conclusion, que, pour des motifs et des circonstances inverses, elle peut et elle doit être adoucie.

Le meilleur moyen pour faire accepter cette modification au régime fondamental d'une loi commune, c'est de procéder ouvertement avec la plus grande franchise.

Un maître qui aurait la maladresse de recourir à des détours et à des subterfuges, pour faire aux antécédents d'un élève la juste part d'égard et d'indulgence qui leur est due, exposerait bien vite son autorité à une ruine inévitable. Il est absolument nécessaire, en pareil cas, d'agir d'une façon ouverte, et de ne point dissimuler, ni l'exception qu'on croit devoir instituer en faveur d'un individu, ni les motifs sur lesquels cette exception est fondée. Le principe qui attache une punition prévue à une certaine faute déterminée ne se trouve point pour cela atteint ni compromis, et si l'on veut en revenir derechef à la justice des hommes, laquelle ne pêche point d'ordinaire par un excès d'indulgence, il est facile d'y trouver quelque chose d'analogue dans ce que l'on appelle les circonstances atténuantes. Il est certain que si l'on aggrave la peine du récidiviste, par la raison que son obstination dans le mal témoigne plus de perversité et menace la société de plus de périls, il est juste, dans une égale mesure, de présumer une moindre méchanceté, une intention moins coupable, un repentir plus prochain de la part de celui qui n'avait point encore failli jusque-là. Il y a plus : dans l'espèce, l'élève dont le maître est content n'a pas seulement pour lui le bénéfice d'une innocence purement négative ; mais il a de plus le mérite d'a-

voir satisfait, par des efforts laborieux et par une conduite irréprochable, aux justes exigences qui lui ont été imposées journellement.

C'est ainsi qu'un maître prudent et autorisé peut introduire parmi les enfants quelques-uns des avantages de l'éducation privée. Il peut, dans une certaine mesure, faire accepter ce discernement des bons et des méchants. C'est bien là cette justice dont parle l'Évangile, et qui, suivant la parole du Christ, doit être plus équitable que celle des Phari-siens.

Il faut bien reconnaître, pour ne pas manquer à l'exactitude et à la vérité, que de pareilles pratiques sont peu usitées; il s'en faut beaucoup qu'elles puissent même être conseillées au premier venu. Les nuances délicates que nous venons de signaler échappent le plus souvent aux élèves; ceux-ci ne démêlent guère les raisons d'équité par lesquelles se justifient ces exceptions d'indulgence. Il faut donc, dans la réalité, qu'ils s'en rapportent à la justice du maître et qu'il aient confiance en elle. Il est absolument indispensable, pour ne pas faire naître des soupçons mauvais et des rébellions intérieures, que le professeur soit notoirement connu pour être à l'abri des caprices, des emportements, des séductions. Il n'a point dû oublier que cette amitié et cette initiative de sentiment dont il est libre dans le monde, ne sont plus à sa disposition dès qu'il a mis le pied dans son école. Il en est responsable comme de tout le reste, et, si je ne craignais d'employer une expression trop ascétique et trop dure, je dirais qu'il ne lui est pas loisible de s'abandonner à des émotions trop humaines. Il faut absolument qu'il proportionne, non seulement son estime, mais son affection à la valeur morale de cha cun de ses élèves, et qu'il subordonne volontairement à la justice jusqu'aux émotions de son cœur. **A ce prix, mais à ce prix seulement, il**

lui sera permis d'introduire dans l'exercice de son autorité ces adoucissements ou ces sévérités paternelles qui ôtent à la justice scolaire les allures d'une règle mathématique ou d'un arrêté administratif.

Antonin RONDELET.

CAUSERIE FAMILIÈRE.

La Moisson.—*Blé, orge, avoine, farine, pain, pâte, jour, boulanger, pâtissier.*

Allons nous promener aux champs pendant qu'il en est temps encore. Nous verrons les blés mûrs.

Le soleil les a dorés. Comme ils sont beaux, comme ils sont charmants aussi, quand ils ondulent au souffle de la brise!

Voyez; à quelques pas de nous, les hommes et les femmes travaillent. Armés d'un grand couteau tranchant et effilé à long manche et à longue lame qu'on appelle une *faux*, ou d'un couteau plus petit et à lame courbe nommé *faucille*, ils coupent la tige du blé presque à ras de terre. Ils *moissonnent* ou font la *moisson*. Ces hommes sont des *moissonneurs*. Ces femmes sont des *moissonneuses*.

Nous *arrachons* un pied de blé, c'est-à-dire qu'au lieu de couper la tige, comme font les moissonneurs, nous détachons la *racine* de la terre à laquelle elle s'accroche. La voyez-vous, cette racine?

Oui. Eh bien! disons tout de suite que le blé est une *plante*, puisqu'il tient à la terre par des racines.

La tige est *creuse*; de loin en loin elle a des *nœuds durs*. Le blé est une *graminée*, de même que toutes les plantes dont la tige est creuse avec des nœuds durs de loin en loin.

Les *feuilles* sont grandes, étroites et pointues.

Les *grains* sont disposés en *épi*, c'est-à-dire groupés les uns au-dessous des au-

tres tout autour de la tige, à l'extrémité de la plante opposée à la racine; c'est la partie qu'on appelle la tête de la plante.

Quand le blé était en fleurs, ces fleurs formaient un bouquet allongé, un épi.

Le blé n'a pas toujours été ce que vous le voyez aujourd'hui.

Quand on l'a semé, c'est-à-dire quand on a répandu des grains dans les sillons ou petits chemins creusés par le soc de la charrue, on l'a recouvert de terre, et alors on aurait dit qu'il n'y avait rien dans le champ.

Mais le grain n'est pas resté dans le sol à ne rien faire; il a gonflé par l'humidité; il s'est ouvert pour laisser passer une racine qui devait l'accrocher solidement à la terre et y pomper la nourriture de la plante qui se formait. En même temps, comme il voulait voir la lumière et sentir l'air pur, il a poussé une tige qui a passé à travers les mottes de terre et qui a monté, monté, comme vous voyez.

Peu à peu l'épi s'est formé, il a été en fleur: une petite fleur très peu apparente; le cœur de chaque fleur était un grain; le grain a grossi peu à peu, parce que la racine lui envoyait toujours de la nourriture, l'humidité, le suc de la terre; la chaleur l'a mûri; de vert qu'il était d'abord, il est devenu blond, puis jaune, puis tout doré.

On le coupe aujourd'hui.

Regardons ce grain comme nous avons regardé la tige.

Il est recouvert d'une première enveloppe très légère qui s'enlève facilement. C'est la balle. On en fait des coussins, même des paillasses d'enfants.

Voici maintenant une seconde enveloppe grise qui tient bon, celle-là; c'est, si vous voulez, la peau du blé, elle donnera le son, que mangent les porcs, etc.

Enfin, l'intérieur blanc du blé donnera la farine.

Le blé coupé, séché au soleil, va être porté dans la grange. On le battra pour

séparer le grain de la tige. On le battra avec un grand fouet de bois qu'on appelle fléau, ou bien mieux, encore, au moyen d'une machine mise en mouvement par des chevaux ou par la vapeur.

Le grain sera ensuite séparé de la balle, vanné, à moins que la machine qui l'a battu ne l'ait vanné en même temps. Si la machine ne l'a pas vanné, il suffit de le faire sauter dans une espèce de grand tamis appelé van.

La tige ou chaume séparée de l'épi sert de litière aux animaux dans l'étable, dans l'écurie, elle sert aussi à recouvrir les toitures de beaucoup de maisons qu'on appelle chaumières, à faire des sièges de chaises, etc., etc.

Le grain est porté au moulin et écrasé entre deux grosses pierres appelées meules; ces meules sont mises en mouvement par le vent et alors le moulin s'appelle moulin à vent; ou par l'eau de la rivière, alors le moulin s'appelle moulin à eau, ou enfin par la vapeur dans un moulin à vapeur.

Le grain écrasé, pulvérisé, c'est-à-dire réduit en poudre, devient de la farine toute blanche que la machine a séparée de son jaune.

Avec la farine, le boulanger fait le pain. Le pain, c'est de la pâte faite avec de la farine, de l'eau, du sel.

Le boulanger met sa farine dans une table creuse appelée maie ou pétrin, et il la pétrit, il la bat, il en prend dans ses mains autant qu'elles en peuvent porter et la rejette avec force dans le pétrin. Quand il la trouve assez travaillée, il y ajoute un peu de pâte aigrie qu'on appelle du levain. Le levain, comme son nom l'indique, fait lever la pâte, elle devient moins compacte, plus légère, elle se perce de petits trous comme notre peau, elle devient poreuse. C'est l'affaire de peu de temps.

Ce temps, le boulanger l'emploie à chauffer son four. Le four est une cheminée qu'on ferme avec une porte pour

que toute la chaleur reste en dedans. Quand le four est chaud, le boulanger divise sa pâte en autant de morceaux qu'il veut faire de *pains*, il les introduit dans le four, ferme la porte et., au bout d'un certain temps, il retire sa *fournée* dorée et exhalant une odeur appétissante.

Avec la *fleur de farine*, c'est-à-dire avec la farine la plus fine et la plus blanche, le *pâtissier* fait des gâteaux, le brave homme !

Je dis le brave homme, parce que les gâteaux sont un des bonheurs des enfants, et j'aime que les enfants soient heureux !

Il y a tant d'espèces de gâteaux que je n'essaierai pas de les énumérer. Tous sont faits avec de la *pâte*, mais la pâte des gâteaux est plus compliquée que celle du pain. Il y a des œufs, du beurre, du lait, du sucre, du sel aussi. La pâte faite et disposée dans un *moule*, c'est-à-dire dans un vase en métal dont elle prendra la forme, le *pâtissier* y ajoute de la confiture, ou des fruits cuits, ou de la crème à la vanille, au café, au chocolat.

Les gâteaux ne sont pas nécessaires à la santé, le pain est *nécessaire* ; aussi nous ne nous en lassons jamais. Tout le monde aime le pain. *N'avoir pas de pain*, c'est être si pauvre qu'on n'a pas de quoi manger.

Tout le monde *doit* avoir du pain et travailler pour manger, parce que c'est indigne d'un être humain de ne pas se suffire à lui-même. Les pères et les mères travaillent pour leurs enfants, et, quand les enfants sont devenus des hommes et des femmes, ils doivent travailler pour eux et aussi pour leurs parents devenus vieux.

Cependant la maladie, les infirmités, la vieillesse empêchent beaucoup de personnes de *gagner leur pain*. C'est le devoir de *partager* avec elles.

Quand on partage, il faut avoir des

égards pour celui à qui l'on donne, le traiter en *égal* et non pas en *pauvre*.

Il y a aussi des *mendiants*, des paresseux qui n'ont pas rempli leurs devoirs d'hommes ; il ne faut pas les laisser mourir de faim non plus, mais il faut surtout les engager à travailler et leur en donner les moyens.

En résumé, mes enfants, il faut être *bons, dévoués, généreux*, et toujours respecter la *dignité* d'autrui, c'est-à-dire ne jamais humilier personne.

L'*orge*, le *seigle*, l'*avoine* sont des *graminées* aussi ; les deux premières ressemblent beaucoup au blé. On fait du pain d'orge avec la farine d'orge, et du pain de seigle avec de la farine de seigle. Ce pain est beaucoup moins blanc, plus lourd, mais aussi il coûte meilleur marché. On ne fait pas, croyons-nous, de pain d'avoine, mais dans quelques pays on fait de la *bouillie* d'avoine, c'est une nourriture très saine. Les chevaux mangent le *grain d'avoine*, il leur donne de l'ardeur à la course.

Pauline KERGOMARD.

LES MINÉRAUX.

Première leçon.—LE SABLE.

Reconnaissez-vous, mes amis, dans les échantillons que voici (1), l'un des minéraux que nous avons étudiés ensemble dans nos leçons précédentes ?—Oui, c'est du sable.—Dites-moi à quels caractères vous avez pu si facilement reconnaître le sable.—Il est *pulvérulent*, *rude* au toucher, et *raie le verre*.—Ne voyez-vous pas cependant certaines différences entre le sable que vous avez déposé dans vos collections l'an dernier et celui que je vous montre aujourd'hui ?—Le sable de nos collections est blanc ; celui que vous montrez est jaune, brun, rouge.—Croyez-

(1) L'instituteur met sous les yeux des élèves des sables de diverses couleurs.

vous que les sables jaunes, bruns, rouges, etc., soient d'une autre substance que le sable blanc?—Comment allez-vous vous en assurer?—La coloration du sable est donc accidentelle. Cherchons les causes auxquelles nous pourrions l'attribuer.—Voici du sable blanc, mélangez-le bien avec la fine poussière de rouille qui est contenue dans cette boîte; que devient-il?—Soupçonnez-vous maintenant d'où peut provenir la couleur des différentes variétés de sable?—Oui, le sable a été mélangé à des matières colorantes étrangères; pourriez-vous en nommer?—L'oliviste, dont la poussière est rouge; la limonite, qui est jaune ou brune.—Bien. Vous me demandez comment ce mélange a pu se faire; je vais vous le dire. L'eau qui circule dans le sol dissout par son passage certaines substances minérales, de même que vous lui voyez dissoudre le sucre et le sel. Plus tard, cette eau minérale, en s'infiltrant au travers de certaines couches, le sable par exemple, y dépose les matières qu'elle avait d'abord dissoutes. Ainsi, si nous prenons de l'eau minérale de Spa, dont vous avez peut-être déjà entendu parler, et que nous la versions sur la table de marbre blanc, cette eau, en s'évaporant, laisse sur le marbre de larges traces de rouille. Nous pouvons réaliser ensemble une petite expérience du même genre. Voici un verre d'eau claire; mettez-en une goutte sur la langue.—Elle a une saveur désagréable.—C'est de l'eau qui contient du fer (eau ferrugineuse) (2). Versons-la sur le sable blanc contenu dans cette assiette,

(2) On obtient cette dissolution en agitant dans un demi-verre d'eau de pluie un morceau de sulfate ferreux (couperose ou vitriol vert, que les cordonniers emploient pour noircir le cuir) gros comme une noisette; si le sulfate ferreux est terne et recouvert d'une croûte jaune, il faut le laver à l'eau tiède jusqu'à ce qu'il devienne d'un beau vert. L'action de cette dissolution sur le sable sera plus rapide et plus complète si l'on a, au préalable, mélangé à celui-ci un peu de carbonate de sodium (sel de soude) pulvérisé; en ce cas, le sable devient d'abord vert, puis brun de rouille.

et nous déposerons le tout sur la tablette de la fenêtre. Vous observerez ce qui va se passer, et vous verrez que le sable, à mesure qu'il séchera, prendra une teinte jaune de plus en plus foncée. Nous aurons réalisé en petit le phénomène naturel auquel le sable doit sa coloration. Voyons maintenant, si vous m'avez bien compris. A quelle cause le sable doit-il sa coloration?—Et pourquoi le sable est-il, en général, d'autant plus brillant qu'il est moins coloré?—Constatons, dès à présent, que le sable n'est pas le seul minéral qui ait été coloré par des matières étrangères; il en est ainsi de la plupart des roches. L'argile, la pierre à bâtir, les marbres, les grès, les poudingues, etc., seraient incolores ou blancs à l'état de pureté; ils empruntent leurs couleurs si variées à des matières étrangères, et celles-ci y ont été introduites le plus souvent au moment même où ces roches se sont formées.

Nous avons observé autrefois que le sable est rude au toucher, qu'il raie le verre et les métaux; cherchons aujourd'hui la raison de ces propriétés. Vous avez, dans vos collections, de petits cailloux roulés en même temps que des fragments de silex; frottez entre vos mains les uns et les autres: que remarquez-vous?—Les fragments de silex grattent, ils sont plus rudes au toucher que les cailloux roulés.—Ces corps ne sont-ils pas formés de la même substance?—Oui; mais les cailloux sont *unis, lisses*, tandis que les morceaux de silex sont brisés irrégulièrement; ils présentent des pointes aiguës et tranchantes, ils sont *anguleux*. Cette particularité ne se produirait-elle pas aussi dans les grains de sable? Nous allons nous en assurer. Voici une loupe; examinez les grains de sable de vos collections, comment se présentent-ils?

Terminons en disant que le sable est un des minéraux les plus répandus. On le trouve en beaucoup d'endroits, mélangé à la terre végétale; quelquefois

même, il constitue à lui seul le sol d'une région. Cette région est alors remarquable par sa sécheresse, son aridité. La végétation ne peut y vivre, faute d'eau et de nourriture, et la contrée demeure inhabitée. C'est le cas pour ces grandes étendues de terrain dont vous avez déjà entendu parler sous le nom de déserts.

T. J.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RECITATION.

I

Le Salut.

Un étranger, sur le chemin,
S'en va de la ville au village ;
Passe un enfant qui, de la main,
Salue, aussi grave qu'un mage.

Bientôt, fier d'être à tout moment
L'objet de même politesse,
Le voyageur, assurément,
Croit qu'on le prend pour une Altesse.

—Pardon, monsieur, prince ou valet
Chez nos "habitants" c'est tout comme,
Et pour vous dire le secret :
L'on reconnaît à plus d'un trait
Ces fils d'un peuple gentilhomme.

BENJAMIN SULTE.

II

Le Prêtre.

Il est un ange sur la terre,
Un messager du grand ciel bleu,
Que les hommes nomment mon Père,
Quand ils veulent approcher Dieu.

Sa main leur indique la route
Qui seule mène au vrai bonheur ;
Sa voix calme bannit le doute
Qui tourmente le voyageur.

Ses lèvres ont mille paroles
Pour consoler et pour bénir,
Et nous enseignent par symboles
Ce que l'homme doit devenir.

Près du berceau, près de la tombe,
Tenant en main son crucifix,
Il est là—consolant qui tombe,
Répétant : " Courage, mon fils."

C'est des mortels le seul grand homme,
Le messager du Roi des rois,
Et le seul qu'ici-bas l'on nomme
Ami, père et frère à la fois.

Et cet archevêque de la terre,
Cet envoyé du ciel si doux,
Que les humains nomment leur père,
Pour vos enfants, Père, c'est vous !

J.-A. CHAGNON.

DICTÉE ÉLÉMENTAIRE.

Difficultés que présentent l'orthographe et la conjugaison de certains verbes.

Lorsqu'il *vaincre* (ind. imp. passif), on ne *pouvoir* (ind. imp.) en attribuer la faute qu'à la fortune.—Celui qui ne *sentir* rien (pas. indéf.) ne *savoir* rien (ind. prés.) apprendre ; il *n'acquérir* (ind. prés.) qu'un vain savoir et de stériles connaissances.—Des pasteurs arabes *paître* (ind. imp.) leurs chameaux sur les flancs de la montagne.—Dans la confirmation, l'évêque *oindre* (ind. prés.) avec du saint chrême le front de celui à qui il *conférer* (ind. prés.) ce sacrement.—*Souffrir* (imp. 2de p. p.)^{*} que, pour monter, je vous *offrir* (subj. prés.) la main.—Quel jour *luire* (ind. prés.) dans mon cœur!—Je *faire* (pas. indéf.) ce que je *devoir* (pas. indéf.) et je *faire* (ind. prés.) ce que je *devoir* (ind. prés.).—Mes livres *faire* (ind. prés.) ma joie et presque ma société.—Cette personne a de beaux yeux, mais ils ne *dire* rien (ind. prés.)—Qui ne *dire* mot, (ind. prés.) *consent*.—Cette porte ne *clorre* pas bien (ind. prés.)—Le vent *bruire* (ind. prés.) dans la forêt.—Les insectes *bruire* (ind. imp.) sous l'herbe.—Quelle main sur la terre en *broyer* (ind. prés.) la couleur?—Tu *permettre* (ind. prés.) qu'un vieillard *boire* (sub. prés.) à ta bienvenue.—En *absoudre* (part. prés.) cet homme, on ne *faire* pas (pas. indéf.) justice.—Cet héritier *s'abstenir* (pas. indéf.) de la succession.—Je vous *absoudre* (ind. prés.) de cette négligence.—Les roitelets sont dans un mouvement continu, *voltiger* (part. prés.) sans cesse de branche en branche.—Je *vouloir* (ind. prés.), ma volonté *suffire* (ind. prés.) pour que je *vivre* (sub. prés.)

—C'est l'amour-propre aveugle, effréné, tyrannique, qui *vouloir* (ind. prés.) tout pour lui seul, qui nous rend indolâtres de nous-mêmes, qui *faire* (ind. prés.) que nous *vouloir* (cond. prés.) être le centre du monde entier.

CORRIGÉ.

Lorsqu'il *était vaincu*, on ne pouvait en attribuer la faute qu'à la fortune.—Celui qui n'a rien *senti* ne *sait* rien apprendre ; il n'*acquiert* qu'un vain savoir et de stériles connaissances.—Des pasteurs arabes *peussaient* leurs chameaux sur les flancs de la montagne.—Dans la confirmation, l'évêque *oïnt* avec du saint chrême le front de celui à qui il *consère* ce sacrement. *Souffrez* que, pour rentrer, je vous *offre* la main.—Quel jour *luit* dans mon cœur ! —J'*ai fait* ce que j'*ai dû*, et je *fais* ce que je *dois*.—Mes livres *font* ma joie et presque ma société.—Cette personne a de beaux yeux, mais ils ne *disent* rien.—Qui ne *dît* mot, *consent*.—Cette porte ne *clôt* pas bien.—Le vent *bruit* dans la forêt.—Les insectes *bruissaient* (*bruyaient*) sous l'herbe.—Quelle main sur la terre en *broie* la couleur ?—Tu *permets* qu'un vieillard *boire* à ta bienvenue.—En *absolvant* cet homme, on n'a pas *fait* justice.—Cet héritier *s'est abstenu* de la succession.—Je vous *absous* de cette négligence.—Les roitelets sont dans un mouvement continu, *voltigeant* sans cesse de branche en branche.—Je *veux*, ma volonté *suffit* pour que je *vive*.—C'est l'amour-propre aveugle, effréné, tyrannique qui *veut* tout pour lui seul, qui nous rend indolâtres de nous-mêmes, qui nous *voudrions* être le centre du monde entier.

J.-O.C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. MOYEN D'EMPÊCHER LA ROUILLE DES VIS.

Dans les machines qui sont exposées en même temps à la chaleur et à l'air

humide, les vis, même si l'on emploie de l'huile, se rouillent rapidement, ce qui rend le démontage plus difficile, surtout dans les machines délicates, où l'on ne peut pas employer la force. Si, avant de mettre les vis en place, on les trempe dans une bouillie claire de graphite (plombagine) et d'huile, on empêche ainsi qu'elles ne grippent, et même après plusieurs années on peut les ressortir très facilement. (*La Science pratique.*)

II. EFFICACITÉ DE LA CRÈME.

Bien peu de ménagères connaissent la valeur de la crème comme aliment, et sa supériorité sur le beurre ou tout autre aliment gras solide, parce qu'elle permet de la manière la plus parfaite le mélange du suc gastrique avec elle même, aidant et accélérant ainsi la digestion. La crème est très précieuse pour les malades : elle agit promptement sur l'économie, et développe la chaleur et la force animales. Les personnes disposées à la consommation, ou de digestion difficile, les vieillards, et les personnes sujettes au refroidissement des extrémités, retirent un grand bien de l'usage généreux de la crème douce. Elle est préférable à l'huile de foie de morue, et elle est un remède efficace contre la consommation.

(*Le Moniteur acadien.*)

III. L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE AU DANEMARK.

Au Danemark, les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture sont placés chez des fermiers du royaume pendant deux ou trois ans, sous la direction de la *Société royale d'agriculture*. Ils restent une année chez ces fermiers comme apprentis, et reçoivent un mince salaire, outre la pension et le logement. Au bout de l'année, l'apprenti est transféré dans une autre partie du royaume, et passe sa troisième année encore sur une ferme dans un district où se pratique un autre genre d'agriculture. La *Société royale* donne,

dès le début, à chaque apprenti un certain nombre de livres agricoles, qui deviennent sa propriété à l'expiration des trois ans. Les apprentis font rapport à la société à des intervalles fixes, et de ces rapports et des déclarations des fermiers où ils ont travaillé, la société juge de leurs progrès, et accorde les diplômes en conséquence. Les jeunes gens reçoivent ainsi une connaissance approfondie de toutes les différentes branches de l'agriculture ; mais ils la gagnent bien, car ils sont occupés à de durs travaux de 4 heures du matin à 7 heures du soir.

(*Le Moniteur acadien.*)

IV. UN BATEAU PRÉHISTORIQUE.

Les terrassiers de l'usine à gaz de Brigg, Angleterre, ville d'environ 3,000 habitants, creusaient le sol pour établir les fondations d'un gazomètre, lorsqu'ils rencontrèrent un grand bateau enterré dans une couche glaiseuse.

La pioche des travailleurs avait un peu endommagé cette masse en chêne ; puis on prit toutes les précautions nécessaires pour déterrer cet objet, qui se trouva être un bateau taillé dans un morceau de chêne solide, mesurant 15 mètres de long, 1 mètre et demi de large et 1 mètre 2 décimètres de hauteur.

Ce bateau a été creusé dans un tronc d'arbre ; il est d'origine préhistorique. C'est un remarquable monument de l'art naval chez les premiers habitants des Iles Britanniques. Le hasard voulut que le bateau fût inscrit dans le cercle tracé par l'administration de l'usine pour l'emplacement du gazomètre : c'est ainsi qu'il a été entièrement préservé.

V. UN BATEAU PRÉHISTORIQUE (*suite*).

Le tronc d'arbre qui a servi à faire cette embarcation est caractéristique, d'une végétation dont l'âge actuel n'offre plus d'exemple. Dans toute sa longueur, il est d'une croissance régulière et uniforme ; il semblerait façonné au tour.

Les premières branches n'ont commencé à croître qu'à 15 mètres du sol. La proue du bateau est un peu arrondie brusquement ; elle donne l'idée d'un épéron. La poupe est taillée en chanfrein. L'arrière est formé par deux planches découvertes accidentellement quelques semaines plus tard, lors d'un glissement de terrain qui s'est produit à environ 15 mètres de la première fouille.

Ces planches, d'une épaisseur de cinq centimètres, glissent dans deux rainures ou coulisses verticales, ménagées à l'arrière, dans les deux côtés du bateau, lesquels sont disposés de façon à faire croire qu'il y avait là un pont surélevé ou une sorte de siège.

VI. UN BATEAU PRÉHISTORIQUE (*fin*).

Une série de trous laisse supposer que les deux côtés du bateau étaient sanglés à l'arrière au moyen d'une corde, afin de serrer les planches constituant l'arrière et former avec elles des joints parfaits.

Le fond du bateau, long de douze mètres, est parfaitement plan et horizontal, sans offrir la moindre trace de mât. Les parois latérales sont verticales, et à l'arrière se trouvent des consoles taillées dans le bois, et paraissant avoir servi à supporter les extrémités d'un banc.

Sur les côtés et vers le milieu du bateau, sont des trous carrés, trop petits pour avoir servi à des rames. Un trou à l'avant pourrait avoir servi pour un mât de beaupré.

Le bateau a été découvert à quelques mètres de la rivière Ancholme, qui se jette dans l'Humber. L'avant est dirigé vers l'intérieur des terres, et l'arrière se trouve du côté de la rivière, à un niveau beaucoup moins élevé. Il semblerait qu'il a échoué sur la rive, et qu'il s'est peu à peu enfoncé dans la vase ; le sable et les herbes marines l'auront ensuite recouvert entièrement.

(J.-A. BERLY.)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

Voilà certainement le discours le plus *plat*
 Qui soit jamais sorti de la bouche d'un fat.
 (DESTOUCHES.)

Il n'en est pas quitte, et je lui réserve
 un *plat* de mon métier. (IDEM.)

A qui se serait-elle *plainte* ? De qui pou-
 vait-elle être entendue ?
 (H. DE BALZAC.)

Le bruit est pour le fat, la *plainte* est pour le
 [sot ;
 L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit
 [mot.
 (DELANOUE.)

La *plinthe* de cette base n'a pas de
 proportion avec la *plinthe* du chapiteau.
 (ACADÉMIE.)

La surface de la terre n'est pas ce
 qu'elle nous semble, un *plan* sur lequel
 la voûte céleste est appuyée.
 (LAPLACE.)

Les vieilles souches, à vrai dire, sont
 pourries jusqu'au cœur...mais un jeune
plant s'élève qui va prendre le dessus et
 couvrir tout bientôt.
 (P.-L. COURIER.)

La mer est *plane*, brillante et légère-
 ment plombée.
 (LAMARTINE.)

L'esprit de Dieu *plane* sur ce peuple et
 l'illumine.
 (MICHAUD.)

Un *plane* l'ombrageait de son vaste contour.
 (SÉNÉCÉ.)

La *plane* est un outil tranchant dont
 se servent les charrons, les tonneliers,
 etc., pour aplanir, rendre unies et lisses
 les différentes espèces de bois qu'ils ex-
 ploient.

Ce tonnelier *plane* des douves.
 Chaque jour il arrosait de ses *pleurs* le
 tombeau de son père.
 (ACADÉMIE.)

Pleure, Jérusalem, *pleure*, cité perfide !
 (RACINE.)

Les hommes sont capables de prendre
 le *pli* de la vertu comme du vice.
 (DUCLOS.)

Il s'est fait une philosophie qu'il *plie*
 à tous ses caprices.
 (ACADÉMIE.)

La *plie* est un poisson plat du genre de
 la limande.
 (LITTRÉ.)

La *plie* de fil pour les pluches...sera
 au moins de 20 portées $\frac{1}{2}$. (Arrêt du Cons.)

Il a *plu* à Dieu de finir ses misères.
 (ACADÉMIE.)

S'il n'est pas juste à votre égard, vous
 ne l'êtes pas non *plus* au sien.
 (ACADÉMIE.)

N'aurai-je pas bon air avec un grand *plumet* ?
 (RÉGNIER.)

Plus d'un enfant *plumait* des moineaux.

La Seine dans son lit verra *plutôt* son onde
 Rebrousser contre-mont sa source vagabonde,
 Et *plutôt* le soleil luira dans les enfers,
 Que seulement je pense à sortir de mes fers.
 (RACAN.)

Une grande naissance annonce le mé-
 rite, et le fait *plus tôt* remarquer.
 (LA BRUYÈRE.)

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. K*** se sentant indisposé, il fit de-
 mander le docteur H***, qui lui ordonna
 un repos complet pendant quelques
 jours.
2. Toute la population de *** est venu
 déposer sur sa tombe le témoignage de
 son affection et de ses regrets.
3. G*** a obtenu un succès complet,
 et il est possible que l'opposition ne
 compte que trois à quatre membres.
4. Les mânes de *** ne seront appai-
 sées que lorsque le dernier de ses farou-
 ches vengeurs sera convenablement ins-
 tallé.
5. Il n'y a rien comme de s'inspirer au

grand livre de l'histoire. C'est là que nous y puisons le courage nécessaire à l'accomplissement d'une mission.

6. Jamais il ne passe de constable dans cette rue. Il serait désirable que le chef s'occupe de l'affaire de suite.

7. Cette fécondité étonnante, qui nous a sauvé d'une absorption en apparence inévitable, mérite d'être étudiée.

8. Croit-on que l'on peut impunément fouler aux pieds leurs croyances, leurs sentiments et leurs droits, et qu'un état de choses appuyé sur la négation de ces droits puisse être durable?

9. Il suffit de poser la question dans ces termes pour en saisir de suite toute la gravité.

10. Ne sont-ils pas tentés de tirer le plus d'avantages possibles de cette aubaine passagère?

11. Ils auraient voulu voir distribués dans des appartements séparés les ornements d'églises et vases sacrés, les ouvrages en marbres, les peintures, les bijoux, etc.

12. Mais une telle classification n'était pas possible, parce que l'on ne pouvait pas prévoir d'avance quelles espèces de présents seraient envoyées.

13. Mais il a consulté et cité surtout les documents publics de la Nouvelle-Ecosse, la correspondance des gouverneurs qui se sont succédé dans ce pays sous la domination anglaise, et tous les aveux irrécusables échappés des bouches mêmes les plus intéressées à ne pas dévoiler la vérité.

14. Le plus important de ces travaux, le commentaire suivi sur chacun des quatre Evangiles, se distingue particulièrement par le soin qu'à pris l'auteur d'utiliser toutes les recherches modernes pour éclairer le sens littéral du texte sacré.

CORRECTIONS.

1. K***, se sentant indisposé, fit demander.....

2.....est venue.....

3.....trois ou quatre membres.

4.....ne seront apaisés.....

5.....C'est là que nous puisons.....

6.....s'occupât.....tout de suite.

7.....qui nous a sauvés.

8.....Croit-on que l'on puisse.....

9.....tout de suite.....

10.....possible.....

11.....et les vases sacrés, les ouvrages en marbre (et, d'après l'Académie, les ouvrages de marbre).....

12.....l'on ne pouvait pas prévoir quelles espèces.....

13.....des bouches même les plus intéressées.....

14.....des quatre évangiles, pour éclaircir le sens.....

J.-O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

I. On a acheté une pièce de mousseline de 17 verges, et on en a fait 7 rideaux : quelle a été la longueur employée pour chaque rideau?

Réponse : 2 verges $\frac{2}{7}$.

Solution :

$$17 \div 7 = 2 \text{ verges } \frac{2}{7}.$$

II. On a acheté 32 verges de franges pour poser à chaque rideau : combien en a-t-on mis par rideau?

Réponse : 4 verges $\frac{4}{7}$.

Solution :

$$32 \div 7 = 4 \frac{4}{7} \text{ verges.}$$

III. La pièce de mousseline a coûté \$11.90 et les franges \$4.48 : à combien revient la verge de mousseline, et à combien la verge de franges?

Réponse : 70 et 14 centims.

Solution :

La verge de mousseline a coûté \$11.90 $\div 17 = \$0.70$;

La verge de franges a coûté $\$4.48 \div 32 = \0.14 .

IV. Combien a coûté chaque rideau ?

Réponse : \$2.34.

Solution :

$2\frac{3}{4} \times \$0.70 = \1.70 , coût des 2 verges $\frac{3}{4}$ de mousseline ;

$4\frac{1}{4} \times \$0.14 = \0.64 , coût des 4 verges $\frac{1}{4}$ de franges ;

$\$1.70 + \$0.64 = \$2.34$, coût de chaque rideau.

V. Un ouvrier gagne \$2.75 par jour, et un autre \$2 ; le 1er reçoit sa paye tous les 24 jours : combien le 2e a-t-il encore de jours à travailler pour recevoir la même somme ?

Réponse : 9 jours.

Solution :

$24 \times \$2.75 = \66 , ce que reçoit le 1er ouvrier tous les 24 jours ;

$\frac{66}{2} = 33$, nombre de jours que prendra le 2e ouvrier pour recevoir la même somme ;

$33 - 24 = 9$ jours.

VI. Un ouvrier a reçu \$1.50 pour $\frac{2}{3}$ de journée : combien gagne-t-il par jour ?

Réponse : \$2.

Solution :

$\frac{1}{3}$ de journée = $\frac{1.50}{2} = 0.50$;

$\frac{1}{3}$, ou 1 journée = $0.50 \times 4 = \$2$, salaire demandé.

VII. $\frac{5}{4}$ de verge de doublure ont coûté 25 centins : quel est le prix de la verge ?

Réponse : \$0.20.

Solution :

$\frac{1}{4}$ de verge = $2\frac{5}{5} = 5$ centins :

$\frac{1}{4}$, ou 1 verge = $5 \times 4 = 20$ centins.

VIII. On paye \$172.50 cinq pièces de

drap de 15 verges $\frac{1}{3}$ chacune : combien paye-t-on la verge ?

Réponse : \$2.25.

Solution :

Le contenu des cinq pièces = $5 \times 15\frac{1}{3} = 76$ verges $\frac{2}{3}$;

$\frac{172.50}{76\frac{2}{3}} = \frac{517.50}{230} = \2.25 .

IX. 4 verges $\frac{1}{3}$ de ruban ont coûté \$0.65 : quel est le prix de la verge ?

Réponse : \$0.15.

Solution :

$\frac{65}{4\frac{1}{3}} = \frac{1.95}{13} = \0.15 .

X. Une personne achète 3 verges $\frac{1}{2}$ de mousseline et donne \$2.10 : combien paye-t-elle la verge ?

Réponse : 60 centins.

Solution :

$\frac{2.10}{3\frac{1}{2}} = \frac{4.20}{7} = \0.60 .

XI. Un ouvrier devrait recevoir \$2 par jour ; mais comme il travaille en sus du temps convenu, il est payé tous les jours pour $\frac{3}{4}$ de journée : combien reçoit-il par année de 300 jours ?

Réponse : \$750.

Solution :

$\$2 \times \frac{4}{3} = 1\frac{2}{3} = \2.50 , ce que gagne l'ouvrier par jour ;

$\$2.50 \times 300 = \750 , ce qu'il reçoit par année.

XII. Un baril d'eau-de-vie est plein aux $\frac{3}{4}$; si l'on y ajoutait 10 gallons, il serait plein : combien contient-il de gallons ?

Réponse : 17 gallons $\frac{1}{2}$.

Solution :

D'après les données du problème, 10 gallons = $\frac{1}{4}$ du contenu du baril ;

Et $\frac{7}{4}$, ou le contenu = $\frac{10 \times 7}{4} = \frac{70}{4} = 17$
gallons $\frac{1}{4}$.

J.-O. C.

COURS SUPÉRIEUR.

I. On a fait un mélange de 5 litres avec deux liquides dont les densités sont 1,25 et 0,74 ; combien y a-t-il de litres de chacun dans le mélange, si sa densité est 0,95.

1re méthode.—Le poids de 1 litre du 1er liquide est 1250 gr.
Le poids de 1 litre du 2e est... 740 gr.
Le poids de 1 litre du mélange. 950 gr.
Le poids des 5 litres du mélange est

$$950 \text{ gr} \times 5 = 4750 \text{ gr.}$$

Si les 5 litres étaient tous de la 1re qualité, leur poids serait

$$1250 \times 5 = 6250 \text{ gr.}$$

Il y aurait ainsi de trop un poids égal à :

$$6250 - 4750 = 1500 \text{ gr.}$$

Si on remplace 1 litre de la 1re qualité par 1 litre de la 2e, l'excès de poids de 1500gr est diminué d'un poids égal à

$$1250 - 740 = 510 \text{ gr.}$$

Il faut donc mettre autant de litres de la 2e qualité qu'il y a de fois 510 dans 1500. Ce nombre de litres est par conséquent

$$\frac{1500}{510} = \frac{150}{51} = 2,94.$$

Le nombre de litres de la 1re qualité est

$$5 - 2,74 = 2,06.$$

2e méthode.—Soit x le nombre de litres de la 1re qualité ; celui de la 2e sera $5 - x$.

Le poids des x litres en grammes sera $x \times 1250$.

Le poids des $(5 - x)$ litres de la 2e qualité sera

$$(5 - x) \times 740.$$

Celui des 5 litres du mélange sera 950×5 .

On aura donc l'équation

$$1250x + (5 - x) \times 740 = 950 \times 5,$$

ou, en effectuant les multiplications indiquées et en divisant tous les termes par 10,

$$125x \times 370 - 74x = 475.$$

On en tire ensuite :

$$125x - 74x = 475 - 370,$$

$$51x = 105.$$

$$x = \frac{105}{51} = 2,06.$$

II. Un vase rempli par des poids égaux de mercure et d'eau pèse 83 kilogr. 56 grammes, et sa capacité est de 39 litres $\frac{1}{2}$. Quel est le poids du vase vide ? On

prendra 13,6 pour la densité du mercure.

Le poids de 1 litre de mercure étant 13kg,6, le volume de 1 kilogr. est $\frac{1}{13,6}$.

Le volume occupé par 1 kilogr. d'eau et 1 kilogr. de mercure est donc en litres :

$$1 + \frac{1}{13,6} = \frac{146}{136} = 68 \frac{1}{2}$$

Autant de fois il y a $\frac{73}{68}$ dans $39 \frac{1}{2}$

ou $\frac{79}{2}$, autant de fois il y a 2 kilogr.

dans le poids des deux liquides.

Ce nombre de fois est :

$$\frac{79}{2} : \frac{73}{68} = \frac{79 \times 68}{2 \times 73}.$$

Le poids des deux liquides en est le double ; c'est-à-dire :

$$\frac{79 \times 68}{73} = 73 \text{ kg, } 589.$$

Le poids du vase est égal à

$$83,056 - 73,589 = 9 \text{ kg, } 467.$$

III. Un bassin de la contenance de 3 mètres cubes est alimenté par deux robinets : le 1er donne 480 litres par heure ; le 2e en donne 360. On demande com-

bien de temps il faut laisser couler chaque robinet séparément pour remplir le bassin en 7 heures.

1^{re} méthode.—D'abord la capacité du bassin est de 3000 litres.

En coulant seul pendant 7 heures, le 1^{er} robinet donnerait

$$480 \times 7 = 3360 \text{ litres,}$$

c'est-à-dire 360 litres de trop.

Si on laisse couler le 1^{er} robinet pendant 6 heures seulement, et le 2^e pendant 1 heure, il se produira sur les 3360 litres une diminution égale à

$$480 - 360 = 120 \text{ litres.}$$

Donc le nombre d'heures pendant lequel le 2^e robinet devra couler sera égal au nombre de fois que la diminution de 120 litres est contenu dans l'excès de 360 litres. Ce nombre d'heures est égal à

$$360 : 120 = 3 \text{ heures.}$$

2^e méthode.—Soit x le nombre d'heures pendant lequel doit couler le 1^{er} robinet; le nombre d'heures pendant lequel doit couler le 2^e sera $7-x$.

Le nombre de litres fournis par le 1^{er} est $480x$.

Le nombre de litres fournis par le second $360 \times (7-x)$.

On a donc l'équation

$$380x + 360 \times (7-x) = 3000.$$

On en tire successivement :

$$480x + 2520 - 360x = 3000,$$

$$480x - 360x = 3000 - 2520,$$

$$120x = 480,$$

$$x = \frac{480}{120} = 4^h.$$

IV. Un marchand a augmenté chaque année sa fortune du tiers de ce qu'elle était au commencement de l'année, et à la fin de chaque année il prélève 1000fr. pour sa dépense. A la fin de la 3^e année, sa fortune primitive se trouve doublée.

Quelle était cette fortune ?

Soit x la fortune primitive. A la fin de

la 1^{re} année, le marchand a $x + \frac{x}{3}$, c'est-

à-dire $\frac{4x}{3}$. Après avoir pris là dessus

1000fr., il a au commencement de la 2^e

année $\frac{4x}{3} - 1000$.

Pendant cette année, le bénéfice est le tiers de cette somme, c'est-à-dire

$$\frac{4x}{9} - \frac{1000}{3} \text{ ou } \frac{4x-3000}{9}.$$

Son avoir à la fin de la 2^e année est donc

$$\frac{4x}{3} - 1000 + \frac{4x-3000}{9} \text{ ou } \frac{16x-12000}{9}.$$

Après le prélèvement de 1000fr., il reste au commencement de la 3^e année :

$$\frac{16x-12000}{9} - 1000 \text{ ou } \frac{16x-21000}{9}.$$

Le bénéfice fait pendant cette année est le tiers de ce reste, c'est-à-dire

$$\frac{16x-21000}{27}.$$

Son avoir à la fin de la 3^e année est donc

$$\frac{16x-21000}{9} + \frac{16x-21000}{27}$$

$$\text{ou } \frac{64x-84000}{27}.$$

Il prélève alors 1000 fr. Il a donc à la fin de la 3^e année :

$$\frac{64x-84000}{27} - 1000 \text{ ou } \frac{64x-111000}{27}.$$

Cette somme doit être le double de x ; on a donc

$$\frac{64x-111000}{27} = 2x.$$

De là on tire successivement :

$$64x - 111000 = 54x,$$

$$64x - 54x = 111000,$$

$$10x = 111000,$$

$$x = 11100 \text{ fr.}$$

V. Trois personnes se sont partagé une somme. La 1^{re} a d'abord pris 200

francs, puis la moitié du reste ; la 2e a reçu la 5e partie de ce dernier reste plus 400 francs ; après quoi il est resté 520 francs pour la part de la troisième. Calculer la somme qui a été partagée et les parts des deux premières personnes.

Pour abrégé nos explications, représentons par x la somme à partager.

Après que la 1re a pris 200 fr., il reste $x - 200$; la part de la 1re est donc

$$200 + \frac{x-200}{2} \text{ ou } \frac{x+200}{2}.$$

Le reste est

$$x - \frac{x+200}{2} \text{ ou } \frac{x-200}{2}.$$

La 2e reçoit le $\frac{1}{5}$ de $\frac{x-200}{2}$ plus 400 francs, ce qui fait :

$$\frac{x-200}{10} + 400 \text{ ou } \frac{x+3800}{10}.$$

En ajoutant la part de la 3e, qui est de 520 fr., à la somme des deux autres parts, on doit avoir un total égal à la somme x ; on peut donc écrire l'équation :

$$\frac{x+200}{2} + \frac{x+3800}{10} + 520 = x.$$

En réduisant tous les termes au dénominateur 10 et en supprimant ensuite ce dénominateur, on trouve :

$$5x + 1000 + x + 3800 + 5200 = 10x,$$

ou

$$6x + 10000 = 10x.$$

De là on tire successivement :

$$10000 = 10x - 6x.$$

$$10000 = 4x.$$

$$x = \frac{10000}{4} = 2500 \text{ fr.}$$

La 1re personne a eu 1350 fr.—La 2e, 630 fr.

VI. Il faut payer pour le passage d'un pont 15 centimes par voiture attelée de 2 chevaux, 10 centimes par voiture à 1 cheval, 5 centimes par cavalier, et 3 centimes par piéton. Dans la quinzaine, le

nombre des voitures à 2 chevaux a été les $\frac{2}{5}$ de celui des voitures à 1 cheval ; celui des voitures à un cheval, les $\frac{3}{11}$ du nombre des cavaliers ; le nombre des cavaliers, les $\frac{5}{27}$ de celui des piétons ; la recette de la quinzaine s'est élevée à 168 fr. 72. On demande combien il est passé de voitures à 2 chevaux, de voitures à 1 cheval, de cavaliers et de piétons.

Représentons par x le nombre des piétons ; celui des cavaliers sera $\frac{5x}{27}$.

Le nombre des voitures à 1 cheval est les $\frac{3}{11}$ de $\frac{5x}{27}$, c'est-à-dire :

$$\frac{5x}{27} \times \frac{3}{11} \text{ ou } \frac{5x}{99}.$$

Le nombre des voitures à 2 chevaux est les $\frac{2}{5}$ de $\frac{5x}{99}$, c'est-à-dire :

$$\frac{5x}{99} \times \frac{2}{5} \text{ ou } \frac{2x}{99}.$$

En centimes, les piétons ont payé $3x$; les cavaliers : $5 \times \frac{5x}{27}$ ou $\frac{25x}{27}$;

les voitures à 1 cheval : $10 \times \frac{5x}{99}$ ou $\frac{50x}{99}$;

les voitures à 2 chevaux : $15 \times \frac{2x}{99}$ ou $\frac{30x}{99}$.

Le total de ces sommes doit être égal à 16872 centimes ; on a donc l'équation :

$$3x + \frac{25x}{27} + \frac{50x}{99} + \frac{30x}{99} = 16872.$$

En réduisant au dénominateur commun 297, qui est égal à (27×11) , et en supprimant ce dénominateur on obtient :

$$891x + 275x + 150x + 90x = 5010294.$$

De cette équation, on déduit successivement :

$$1406 x = 5010984 ;$$

$$x = \frac{5010984}{1406} = 3564.$$

Réponse.—Piétons 3564.—Cavaliers 660.
—Voitures à 1 cheval 180.—Voitures à 2 chevaux 72.

G. B.-I.

TRIBUNE LIBRE.

L'HOMME ET L'ANIMAL.

L'animal trouve dans la nature sa nourriture toute prête ; Dieu y a pourvu avec une admirable économie :

“ Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
“ Et sa bonté s'étend à toute la nature.”

Il n'en est pas de même pour l'homme : il a reçu de Dieu, et l'intelligence, et les matériaux nécessaires pour se procurer ce dont il a besoin. Il se trouve donc ainsi sous le coup de la nécessité du travail.

Est-il par là moins bien partagé que les animaux ? Gardons-nous bien d'une telle pensée. L'animal, il est vrai, trouve sa nourriture toute faite, il n'a qu'à la prendre ou à la saisir ; mais il reste perpétuellement avec le même régime alimentaire ; il ne sait rien modifier, rien perfectionner ; tandis que l'homme, guidé par son intelligence, varie, modifie, perfectionne et multiplie ses ressources alimentaires.

Ce que nous disons de la nourriture s'applique également à l'abri. L'animal vient au monde tout habillé, et il trouve son logis dans l'ancre où il est né. Il en est tout autrement quant à l'homme, qui doit s'ingénier pour s'habiller et se loger.

Mais ici encore apparaît la haute supériorité de l'homme : l'animal reste toujours vêtu de son poil, de ses plumes

ou de ses écailles ; l'homme varie de mille manières le nombre et la forme de ses habits, dont il emprunte les éléments à toutes les richesses du règne végétal et du règne animal.

Et dans la construction de son logement, quelle splendeur et quelle magnificence l'homme ne peut-il pas déployer ! Que de merveilles d'architecture n'a-t-il pas su créer ! L'abeille nous étonne par l'admirable construction de ses alvéoles, où se trouve parfaitement réalisée la solution d'un beau problème de mathématiques ; mais l'abeille ignore et le calcul infinitésimal, et la beauté du problème qu'elle résout ; elle ne sait pas admirer comment, avec le moins de cire possible, elle obtient la plus grande place possible, dans les conditions que demande sa propre conformation : il faut le génie de l'homme pour découvrir et constater ce magnifique travail, où c'est Dieu surtout qui doit être admiré et glorifié.

Bien loin donc de regarder la nécessité du travail comme une condition d'infériorité par rapport à l'animal, l'homme doit y trouver un précieux cachet de supériorité, et il doit bénir la Providence, qui lui a donné à la fois tant de richesses et tant de moyens de les exploiter à son profit.

Aussi quelles merveilles le génie de l'homme n'a-t-il pas produites dans les sphères diverses où se porte son activité ! quelle immense variété d'aliments il prépare pour sa table ! quelle richesse dans ses vêtements ! quelle splendeur dans son habitation !

Et la nature elle-même, quelles merveilleuses transformations ne subit-elle pas par le travail de l'homme ! quel aspect admirable ne présentent pas nos champs cultivés, nos voies de communication, nos promenades, nos moyens de locomotion, de transport et de correspondance, nos établissements industriels ou commerciaux de toutes sortes !

Oh ! remerciez Dieu, qui nous a donné l'intelligence et la puissance de produire tant de merveilles, et qui, en livrant l'Univers à nos investigations, nous permet d'entrevoir et d'espérer pour l'avenir des merveilles plus grandes encore.

A. M.

LECTURE POUR TOUS.

HYGIENE DE LA RESPIRATION.

L'air atmosphérique agit :

- 1° Par la pression qu'il exerce sur notre corps ;
- 2° Par sa composition ;
- 3° Par sa température ;
- 4° Par la lumière qu'il laisse passer ;
- 5° Par l'électricité qu'il renferme ;
- 6° Par la quantité de vapeur d'eau qu'il contient ;
- 7° Par ses mouvements, c'est-à-dire par les vents.

Il faut encore ajouter, par les substances étrangères qu'il tient en suspension et les *miasmes* dont il peut être chargé.

Pression de l'air.

Notre corps supporte le poids d'une colonne d'air ayant pour hauteur la hauteur de l'atmosphère et pour base la surface même du corps.

Cette colonne d'air équivaut, en moyenne, à une colonne de mercure de 76 centimètres de hauteur.

Cette pression subit des modifications nombreuses.

Elle varie avec l'altitude, c'est-à-dire le plus ou moins d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Il y a également des variations régulières et des variations accidentelles. La santé est compatible avec des différences considérables de pression. La transition seule présente des dangers. Elle ne doit jamais être brusque.

Composition chimique de l'air.

L'air se compose de 21 volumes d'oxygène et 79 d'azote, de traces d'acide carbonique, d'hydrogène carboné (qui se dégage des eaux stagnantes), d'acide nitrique (résultat de la combustion de l'azote pendant les orages), d'ammoniaque, d'ozone, de vapeur d'eau.

A mesure que l'oxygène est consommé, il se produit abondamment, grâce aux végétaux. Ceux-ci pendant le jour s'emparent de l'acide carbonique de l'air, fixent le carbone dans leurs tissus et dégagent l'oxygène dans l'atmosphère. *Pendant la nuit, au contraire, ils abandonnent à l'air de l'acide carbonique.*

Le sang reçoit du carbone par l'alimentation. La respiration introduit dans le poumon et par là dans le sang l'autre élément de la combustion, l'air atmosphérique dont le principe actif *l'oxygène*, air comburant par excellence, brûle dans le sang le carbone qu'il y rencontre.

Ce même gaz opère aussi la transformation, dans le poumon, du sang veineux en sang artériel.

Ce rôle de l'oxygène est tellement important que, quand la proportion de ce gaz diminue, le sang s'appauvrit, toutes les fonctions languissent, la température s'abaisse.

Quand la proportion d'oxygène augmente, il se produit une excitation exagérée, qui, si elle se prolongeait, userait la vie comme tout stimulant dont on abuse.

L'ozone est de l'oxygène condensé, à l'état naissant ou à un degré élevé de tension électrique.

Il se forme abondamment là où la végétation est puissante et où les parties vertes des plantes et des arbres reçoivent la lumière solaire. Il se produit aussi au bord de la mer.

Les qualités de l'ozone sont celles de l'oxygène, exagérées. C'est un stimulant

très énergique. De là, pour les individus faibles, étiolés, l'action si éminemment favorable de l'air de la campagne, des bois et des plages maritimes.

Pour rendre évidente l'influence de l'air sur la nutrition, pour montrer combien la qualité de l'air l'emporte sur la qualité des aliments eux-mêmes, il suffit de comparer l'habitant des campagnes et l'habitant des villes.

Température.

La chaleur très élevée expose aux congestions et aux hémorrhagies. L'action du soleil brûlant sur la tête détermine parfois le délire, l'inflammation des enveloppes du cerveau et des effets comparables à ceux de la foudre.

La chaleur sèche détermine une abondante transpiration, la respiration et la circulation l'accélèrent, le foie se congestionne et la nutrition générale en souffre.

Le froid modéré et sec réduit au contraire au minimum l'exhalation par la peau, l'activité du foie. Il est très favorable à la nutrition.

Le froid augmente pendant la nuit, d'où la nécessité de se couvrir davantage. Le sommeil est encore une cause de refroidissement.

Le froid excessif fait refluer le sang et les humeurs de la périphérie vers le centre, de la peau vers les poumons, vers le cerveau.

Un froid intense arrête brusquement la digestion.

Du côté de la peau et des organes superficiels, le froid produit les engelures, la congélation, la gangrène des extrémités.

— Dans un cas de congélation, il faut se borner à faire des frictions avec la main ou avec de la neige, pour rappeler la chaleur et la vie dans le point qui a été exposé à un grand froid, et ne jamais approcher du feu l'organe dont la vitalité est compromise.

L'exercice, en activant la circulation, prévient les funestes effets du froid.

Une basse température est plus à craindre encore par les nuits sereines, alors que le rayonnement nocturne, par la perte du calorique qu'il détermine, diminue la résistance du corps au froid ambiant.

Le passage brusque d'une température à l'autre est toujours dangereux.

Lumière.

L'impression générale produite par la lumière solaire est nécessaire au développement de la santé.

La privation de la lumière amène l'étiollement. La lumière artificielle n'a aucun des heureux effets de la lumière solaire. L'hygiène réprouve donc l'abus des veilles prolongées et des réunions où l'encombrement, les fleurs, les lumières, laissent à peine assez d'air respirable pour les poumons qui suffoquent, assez d'air pour entretenir la combustion des bougies qui pâlisent.

Il faut éviter la lumière trop vive ou la lumière réfléchie par la neige, la poussière blanche des routes. On fera usage dans ces cas de verres conserves de nuance foncée, fumée de Londres par exemple.

Le parasol blanc doublé de bleu est un excellent moyen de diminuer l'intensité de la lumière et de la chaleur.

Électricité.

L'électricité s'accumule autour des nuages et suit les corps bons conducteurs, comme l'air humide, les arbres, le corps de l'homme, les métaux, etc.

Quand le temps est lourd et orageux, on éprouve un accablement plus ou moins prononcé.

Il n'y a pas ici une hygiène spéciale, mais la nécessité d'appliquer avec plus de rigueur les règles générales du régime, de ne commettre aucune imprudence dont la tension électrique de l'atmosphère doublerait le danger.

Sécheresse et humidité.

La sécheresse accompagnée de chaleur amène avec elle un certain abattement.

L'humidité accompagnée de froid est la cause la plus fréquente des rhumatismes, des rhumes, des angines, des névralgies, etc.

Vents.

L'impression du vent froid et humide, quand on vient de prendre un exercice violent, quand on est obligé de rester en repos, peut produire une fluxion de poitrine, une angine, un rhumatisme, selon la prédisposition, selon l'organe faible.

On comprend par là tout le danger des courants d'air.

Les vents chargés de matières nuisibles, des effluves pestilentiels des marais, par exemple, amènent avec eux des causes d'altération de la santé.

Les vents secs dessèchent la peau, la durcissent, arrêtent les sécrétions et déterminent un agacement général.

Les vents humides chargés de brouillards et de vapeurs sont pénétrants et glaciaux.

Pour s'abriter des vents malsains, on conseille les plantations de peupliers interposées dans la direction du vent.

Altérations principales de l'air.

Les différents gaz dangereux (hydrogène carboné, acide sulfhydrique, acide sulfureux, etc.) mêlés à l'air déterminent, suivant leur nature ou leur proportion, des irritations des muqueuses, oculaire, nasale, bronchique, ou même, l'asphyxie.

L'air peut aussi être chargé de poussières minérales, végétales ou animales qui agissent, ou comme corps étrangers obstruant les voies respiratoires ou comme matières toxiques.

L'air peut encore être vicié par les *miasmes* ou par les effluves marécageux. On donne le nom de *miasmes* soit aux émanations provenant des corps vivants, soit au produit de la décomposition des

matières organiques ou des émanations putrides.

Les effluves sont surtout à craindre à la fin de la saison chaude, à l'automne quand la chaleur a fait baisser les eaux et que les espèces animales et végétales déposées sur les bords se sont décomposées à l'air.

C'est avant le lever ou après le coucher du soleil que l'air est le plus dangereux à respirer dans les pays de marais.

Dans le jour, les vapeurs se sont élevées; mais le soir, la nuit, elles se condensent et redescendent près du sol. De là le danger de l'atmosphère des marais, des prairies inondées, des étangs, des rivages, le matin et le soir.

Les demeures les plus salubres sont les plus éloignées des marais et les plus élevées au-dessus de leur niveau.

On évitera de sortir ou d'ouvrir les fenêtres de l'habitation de grand matin ou après le coucher du soleil.

Les vêtements devront être de nature à préserver le corps de l'humidité. L'alimentation sera aussi fortifiante que possible.

On appelle *épidémies*, des maladies qui apparaissent dans un pays où parfois elles sont inconnues, sévissent, puis disparaissent, se propagent de proche en proche ou par bonds.

Les mauvaises conditions hygiéniques favorisent leur développement.

L'hygiène recommande à tous ceux que ne retient pas auprès des malades, le devoir ou l'affection, d'éviter le contact, le voisinage d'un individu atteint d'une maladie contagieuse (fièvre éruptive, typhus, etc.); elle prescrit de soumettre le linge, les vêtements qui lui ont servi, à des lavages et des nettoyages désinfectants; de veiller à l'alimentation, à la propreté du corps; de conserver, s'il est bon, le genre de vie habituel, de fuir plus que jamais tout excès, toute imprudence.

On doit s'efforcer en outre de bannir toute préoccupation.

Un fait est acquis : la fréquentation et la gravité des épidémies diminuent avec les progrès de l'hygiène, affirmant ainsi la part qui revient à l'intervention de l'intelligence et de la prudence humaines dans la préservation de la santé ; même quand elle est en butte à ces terribles fléaux dont la cause première nous échappe et dont la marche déroute parfois nos prévisions, parce qu'elle semble obéir à des lois qui se jouent de nos calculs et confondent notre sagesse.

(A continuer.)

DR A. J.

COURAGE DE TOUS LES JOURS.

Ayez le courage de payer ce que vous devez pendant que vous avez dans votre gousset assez d'argent pour cela.

Ayez le courage de vous passer de ce dont vous n'avez pas besoin, quel que soit votre désir de vous le procurer.

Ayez le courage de parler quand il convient de le faire, et de vous taire lorsque la prudence l'exige.

Ayez le courage de parler à un ami pauvrement vêtu, bien que vous soyez en compagnie d'un autre ami mieux favorisé de la fortune, et que vos propres habits soient somptueux.

Ayez le courage de faire un testament, et que ce testament rende justice à tous les intéressés.

Ayez le courage de dire à un homme pourquoi vous ne lui prêtez point votre argent.

Ayez le courage de rompre avec la connaissance qui vous plaît le plus, sitôt que vous devenez convaincu qu'elle manque de principes. "Un ami doit supporter les défauts de son ami," mais non ses vices.

Ayez le courage de montrer que vous respectez l'honnêteté sous quelque aspect

qu'elle se présente, et que vous méprisez la fourberie, d'où qu'elle vienne.

Ayez le courage de porter vos vieilles hardes jusqu'à ce que vous puissiez en acheter des neuves.

Ayez surtout le courage d'obéir à votre Créateur, quand même cela devrait vous exposer aux railleries des hommes.

LA VANITÉ VAINCUE.

Un jour, Rubens parcourant les environs de Madrid, entra dans un couvent fort austère, et remarqua, non sans surprise, dans le chœur pauvre et humble du monastère, un tableau qui révélait le talent le plus sublime. Cette peinture représentait la mort d'un moine. Rubens appela ses élèves, leur montra le tableau, et tous partagèrent son admiration.

"Et quel peut être l'auteur de cette œuvre ? demanda Van Dyck, l'élève favori de Rubens.

—Un nom était écrit au bas du tableau ; mais on l'a soigneusement effacé, répondit Van Thulden."

Rubens fit engager le prier à venir lui parler, et demanda au vieux moine le nom de l'artiste auquel il devait son admiration. "Le peintre n'est plus de ce monde. — Mort ! s'écria Rubens, mort ! ...Et personne ne l'a connu jusqu'ici ; personne n'a redit, avec son admiration, son nom qui devait être immortel, son nom devant lequel s'affaceraient peut-être le mien ? Et pourtant, ajouta l'artiste avec un noble orgueil, pourtant, mon Père, je suis Pierre Paul Rubens." A ce nom, le visage pâle du prier s'anima d'une chaleur inconnue ; ses yeux étincelèrent, et il attacha sur Rubens des regards où se révélait plus que la curiosité ; mais cette exaltation ne dura qu'un moment. Le moine baissa les yeux, croisa sur sa poitrine les bras qu'il avait élevés

vers le ciel dans un moment d'enthousiasme; et il répéta: "L'artiste n'est plus de ce monde.—Son nom, mon Père, son nom? que je puisse l'apprendre à l'univers, que je puisse lui donner la gloire qui lui est due!" Et Rubens, Van Dyck, Jacques Jordaëns, Van Thulden, ses élèves, entouraient le prieur et le suppliaient de leur nommer l'auteur de ce tableau.

Le moine tremblait: une sueur froide coulait de son front sur ses joues amaigries, et ses lèvres se contractaient convulsivement, comme prêtes à révéler le mystère dont il possédait le secret. "Son nom, son nom?" répétait Rubens. Le moine fit de la main un geste solennel. "Écoutez-moi, dit-il: vous m'avez mal compris: je vous ai dit que l'auteur de ce tableau n'était plus de ce monde; mais je n'ai point voulu dire qu'il fût mort.—Il vit! il vit! Oh! faites-le-nous connaître!—Il a renoncé aux choses de la terre, il est dans un cloître; il est moine.—Moine, mon Père! oh! dites-moi dans quel couvent, car il faut qu'il en sorte. Quand Dieu marque un homme du sceau du génie, il ne faut pas que cet homme s'ensevelisse dans la solitude. Dieu lui a donné une mission sublime; il faut qu'il l'accomplisse.

"Nommez-moi le cloître où il se cache, et j'irai l'en retirer, et lui montrer la gloire qui l'attend! S'il me refuse, je lui ferai ordonner par Notre Saint Père le Pape de rentrer dans le monde et de reprendre ses pinceaux. Le Pape m'aime, mon Père! le Pape écoutera ma voix.

—Je ne vous dirai ni son nom ni le cloître où il est réfugié, répliqua le moine d'un ton résolu.—Le Pape vous en donnera l'ordre, répliqua Rubens exaspéré.

—Écoutez-moi, dit le moine, écoutez-moi, au nom du ciel! Croyez-vous que cet homme, avant de quitter le monde, avant de renoncer à la fortune et à la gloire, n'ait pas fortement lutté contre

une résolution semblable? croyez-vous qu'il n'ait pas fallu d'amères déceptions, de cruelles douleurs, pour qu'il reconnût enfin, dit-il en se frappant la poitrine, que tout ici-bas n'était que vanité? Laissez-le donc mourir dans l'asile qu'il a trouvé contre le monde et ses désespoirs. Du reste vos efforts n'aboutiraient à rien: c'est une tentation dont il resterait victorieux, ajouta-t-il en faisant le signe de la croix; car Dieu ne lui retirera point son aide; Dieu, qui dans sa miséricorde a daigné l'appeler à lui, ne le chassera pas de sa présence.

—Mais, mon Père, c'est à l'immortalité qu'il renonce.

—L'immortalité n'est rien en présence de l'éternité." Et le moine rabattit son capuchon sur son visage, et changea d'entretien de manière à empêcher Rubens d'insister davantage.

Le célèbre artiste sortit du cloître avec son brillant cortège d'élèves, et tous retournèrent à Madrid rêveurs et silencieux. Le prieur, rentré dans sa cellule, se mit à genoux sur la natte de paille qui lui servait de lit, et fit à Dieu une fervente prière. Ensuite, il rassembla des pinceaux, des couleurs et un chevalet gisant dans sa cellule, et les jeta dans la rivière qui passait sous sa fenêtre.

Il regarda quelque temps avec mélancolie l'eau qui entraînait ces objets avec elle. Quand ils eurent disparu, il vint se remettre en oraison sur sa natte de paille, devant son crucifix.

L. VEUILLOT.

VARIÉTÉS.

Errata.—Comme il s'est glissé plusieurs erreurs dans les statistiques que nous avons publiées (livraison précédente, page 112, 1^{re} colonne), nous croyons indispensable de les reproduire en partie, afin que le lecteur puisse rectifier au besoin.—

	Milles carrés.	Population.
Empire Britannique,	8,950,000	310,000,000
Russie,	8,500,000	104,000,000
Empire Chinois,	4,500,000	420,000,000
États-Unis,	3,600,000	58,000,000

Empire Brésilien,	3,200,000	14,000,000
France et colonies,	1,000,000	62,000,000
Empire Allemand,	400,000	47,000,000
Espagne et colonies,	360,000	25,000,000
Italie,	115,000	30,000,000

Les grandes chaleurs.—En 627, la chaleur fut si grande en France et en Allemagne que les sources tarirent et qu'un grand nombre de personnes moururent de la soif.

En 870, les travaux des champs furent suspendus ; les laboureurs qui voulurent persister dans leur travail en plein air furent frappés d'insolation mortelle en peu de temps.

En 903, les rayons du soleil furent si violents que la végétation fut entièrement brûlée comme sous l'action du feu.

En l'an 1000, les rivières furent mises à sec ; le poisson se putréfiait ; aussi en résulta-t-il une peste.

En 1022 et 1132, la chaleur fut terrible ; le Rhin se tarit la seconde année.

L'Italie eut à supporter une chaleur torride en 1139 ; toute la végétation fut littéralement détruite.

A la bataille de Bela en 1260, plus d'hommes furent tués par le soleil que par les armes ennemies : ils mouraient tous d'insolation.

Les étés de 1277, 1303, 1304, 1615, 1705 furent très difficiles à supporter.

En 1718, les boutiques et les théâtres se fermèrent. Pas une goutte d'eau ne tomba.

En 1779, la chaleur fut si grande à Bologne qu'une quantité considérable de personnes furent suffoquées.

En juillet 1793, la chaleur devint intolérable ; les légumes brûlèrent sur leurs tiges, et les fruits se consumèrent sur les arbres. En moins d'une heure, la viande était décomposée.

En 1822, la chaleur fut accompagnée de nombreux tremblements de terre, qui firent en Alsace de sérieux ravages.

La chaleur de 1832 amena le choléra

en France ; 20,000 personnes moururent à Paris.

Les étés de 1846, 1859, 1860, 1870, 1874 furent particulièrement chauds ; mais ils ne présentèrent pas les mêmes inconvénients que les précédents.

— La fabrication des conserves en boîtes emploie trois millions de barils de ferblanc, donnant 850 millions de boîtes. C'est à ces boîtes de ferblanc que le monde entier est redevable de recevoir de l'extrême Ouest, le saumon de l'Orégon et de la Colombie Anglaise ; le mouton des plaines de l'Australie et de l'Amérique du Sud ; les fruits de toutes sortes de la Californie ; le homard de la Nouvelle-Angleterre et des provinces maritimes ; les huîtres et les pêches de Baltimore ; les sardines et les pois de France ; les ananas de l'île Maurice ; les abricots du Portugal, et une foule de produits des différents climats. Ces boîtes de conserves sont devenues une véritable nécessité pour la civilisation moderne. Le Canada, à lui seul, en fabrique annuellement environ un demi-million.

— Le département des statistiques de Washington évalue de la manière suivante le nombre de moutons qu'il y a dans les différents continents, et la quantité de laine qu'ils produisent annuellement :

	Moutons.	Laine brute lbs.
Europe.....	196,165,848	584,000,000
Asie.....	18,985,057	100,000,000
Afrique.....	22,958,209	75,000,000
Amérique (Nord)...	48,281,115	346,000,000
Amérique (Sud)....		
Brésil excepté.....	104,028,607	340,000,000
Australie.....	86,363,839	430,000,000
	477,682,889	1,875,000,000

— La *Revue des Deux-Mondes* consacre une étude aux millionnaires des Etats-Unis. Il faut préciser la signification que les Anglais et les Américains donnent aujourd'hui à ce terme *millionnaire*.

Pour eux aujourd'hui, un millionnaire

est un homme qui possède, quelle que soit sa nationalité, un million de livres sterling, soit vingt-cinq millions de francs ou 5 millions de piastres.

La même revue donne la liste suivante de quelques millionnaires américains :

Jay Gould, 1 milliard 375,000,000 de capital et 70,000,000 de revenus ;

Mackay, 1 milliard 250,000,000 de capital et 62,000,000 de revenus ;

Vanderbilt, 625,000,000 de francs de capital et 31,250,000 francs de revenus ;

Jones, 500,000,000 de capital et 25 millions de revenus ;

Astor, Stewart et Bennet, tous les trois entre 250 et 150,000,000 de capital avec 12 à 7,000,000 de revenus.

Pour l'Angleterre, voici la liste qu'on peut établir : Rothschild, de Londres, avec 1 milliard 100,000,000 de capital et 50,000,000 de revenus ; le duc de Westminster, 400,000,000 de capital et 20 millions de revenus ; le duc de Sutherland, 150,000,000 de capital et 7 millions de revenus ; le duc de Northumberland, 125,000,000 de capital et 6,260,000 de revenus ; enfin, le marquis de Bute avec 100,000,000 de capital et 5,000,000 de revenus.

Donc l'homme le plus riche du monde, c'est l'Américain Jay Gould, celui qu'on appelle là-bas " le Roi des chemins de fer."

— Les nouvelles d'Ottawa touchant la coupe du bois sont très satisfaisantes, et l'on pense que la coupe sera bien plus considérable cette année qu'elle ne l'a été depuis dix ans.

Voici une estimation de la coupe pour les principales maisons : E. B Eddy, 90,000,000 de pieds ; J. B. Booth et Cie, 75,000,000 ; Hurdman Frères, 70,000,000 ; Perley et Pattee, 60,000,000 ; Bronson, Weston et Cie, 55,000,000 ; Pierce et Cie, 35,000,000 ; Conroy et Cie, 20,000,000. Total, 405,000,000. En descendant la rivière, les Gilmour couperont environ 50,000,000 de pieds et Edwards et Cie, de

Rockland, 40,000,000. Toutes les scieries marchent jour et nuit.

— A l'Exposition de Paris de 1889, il y aura un globe de 130 pieds de circonférence, qui donnera toutes les divisions géographiques du monde avec les découvertes modernes. Il y aura une galerie à l'entour, et des professeurs seront chargés de donner des explications aux visiteurs. Les différents pays seront en relief.

— On dit que l'huile de grande motte d'Amérique (Woodchurch) est un excellent baromètre. A l'approche d'une tempête de neige ou de pluie, placée dans une bouteille bien bouchée, elle devient pleine de nuages 12 heures avant que la pluie ou la neige commence à tomber. En temps clair, l'huile est toujours claire.

— Voici l'âge des membres de l'Académie française : M M. de Lesseps, 83 ans ; Legouvé, 81 ans ; Xavier Marmier, 79 ; Duruy, 77 ; Octave Feuillet, 76 ; Camille Doucet, 76 ; Jules Simon, 74 ; John Lemoine, 73 ; duc d'Audiffret Pasquier, 73 ; Rousse, 72 ; Leconte de l'Isle, 68 ; Arquier, 68 ; Camille Roussel, 67 ; duc de Broglie, 67 ; Jurien de la Gravière, 67 ; Pasteur, 66 ; de Mazade, 66 ; Joseph Bertrand, 66 ; Boissier, 65 ; Alexandre Dumas, 64 ; Renan, 64 ; Mézières, 62 ; Taine, 60 ; Emile Ollivier, 63 ; Maxime du Camp, 66 ; Gréard, 60 ; Perraud, 60 ; Léon Say, 62 ; Sardou, 57 ; Cherbuliez, 56 ; Meilhac, 56 ; Pailleron, 54 ; Halévy, 54 ; Hervé, 53 ; Sully-Prudhomme, 42 ; Claretie, 46 ; François Coppée, 45 ; enfin, le dernier élu, le jeune comte d'Haussonville, 44 ans. Le doyen par ordre d'élection est M. Legouvé.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paient cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des " Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication de ce présent journal, tous les instituteurs et institutrices auront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.